



COMPTE-RENDU

Réunion de concertation sur l'aménagement de la Brazzaligne

Mardi 27 février 2018 à 18h30
Salle des Vivants



Etaient présents :

- 90 habitants
- Jérôme Siri, maire adjoint du quartier de La Bastide
- Alexandra Mazeau, chargée de concertation, Mairie de Bordeaux
- Bas Smets, paysagiste
- Direction de l'urbanisme, du patrimoine et des paysages, Bordeaux Métropole
- Direction de la nature, Bordeaux Métropole
- Direction des espaces verts, Bordeaux Métropole

INTRODUCTION

Jérôme Siri invite les participants à s'installer autour des tables rondes et introduit la réunion.

La création de nouveaux axes de circulation au sein de la Bastide constitue l'un des enjeux majeurs du développement du quartier. En effet, sa configuration en « casiers » impose la création de nouveaux liens afin de diminuer l'impact des frontières urbaines existantes.

Le projet de la Brazzaligne correspond à cet objectif en créant un lien nouveau entre les coteaux et la caserne Niel.

Cette réunion de concertation en tables rondes a pour but de déterminer les attentes des habitants quant aux usages possibles de la Brazzaligne

Bas Smets, paysagiste auteur du projet et les services de Bordeaux Métropole présentent le projet de la Brazzaligne avant que la parole des habitants soit recueillie en tables rondes.

PRESENTATION DU PROJET ET DE SA GENESE

1. Retour sur les ateliers de concertation Bastide de 2012

La direction de l'urbanisme, du patrimoine et des paysages rappelle la genèse du projet.

En 2009 des réflexions sur l'avenir du quartier Brazza sont engagées, de CNB jusqu'au pont Bouthier et de la Garonne jusqu'à l'avenue Thiers. Djamel Klouche, architecte, est chargé de définir les grands principes d'aménagement de ce territoire :

- en prenant en compte sa géographie et son histoire,
- en questionnant le vis-à-vis avec la ville classée au patrimoine mondial,
- en faisant avec les entreprises qui peuvent et souhaitent rester dans cette zone franche.

Ces prémices permettent d'engager en 2010 une première démarche de concertation avec les habitants du quartier autour de la mobilité, des espaces publics, du patrimoine.

Le rôle de la voie ferrée est pour la première fois abordé. Djamel Klouche propose d'en faire un espace public structurant de la Plaine Rive Droite et d'y faire passer un transport en commun.

Cette proposition est retenue dans le schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM).

La synthèse de cette rencontre avec les habitants permet de déterminer plusieurs prérequis à l'aménagement de la voie ferrée :

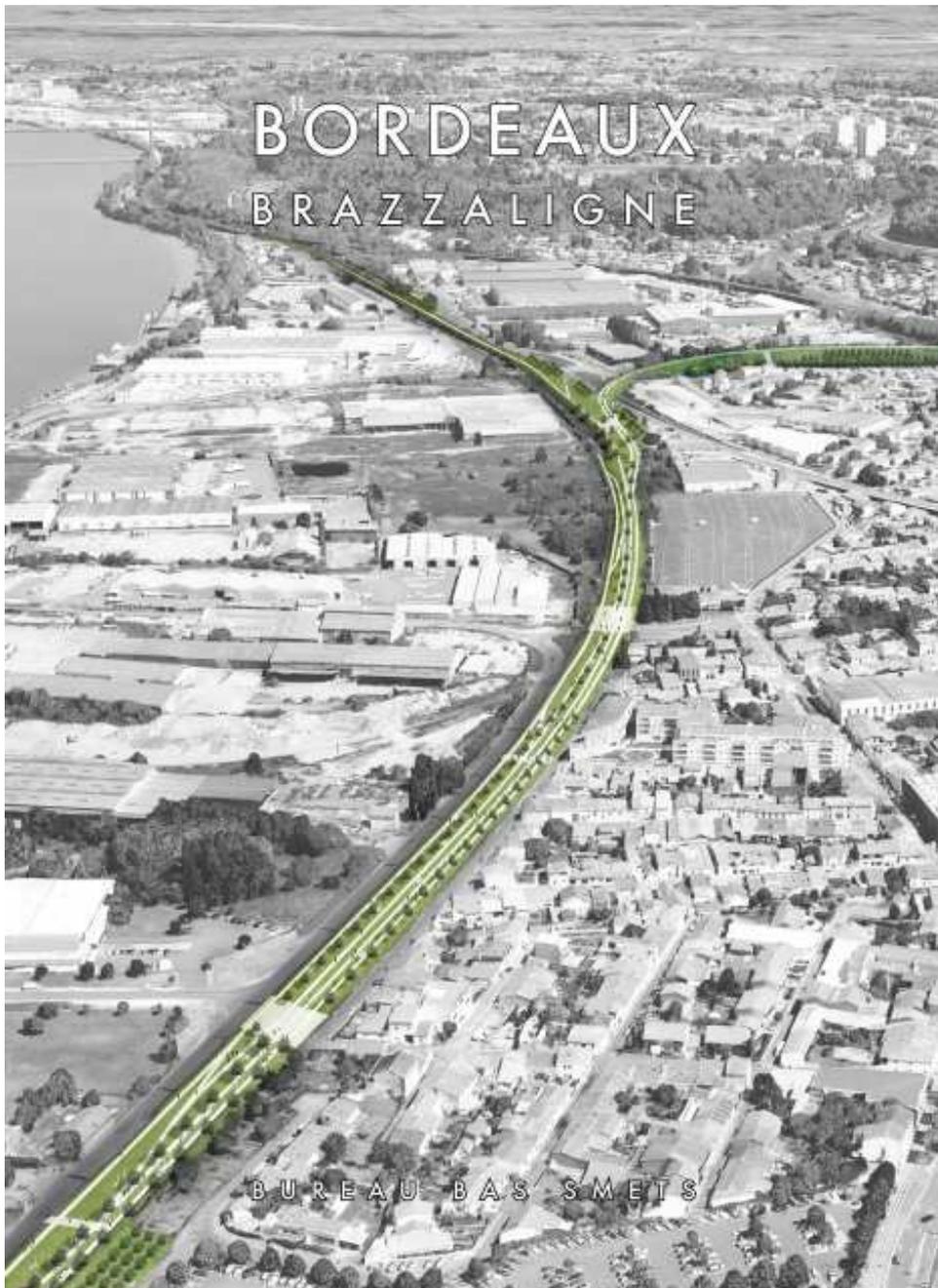
- une réappropriation de cet espace,
- que cet espace permette de lier quartiers existants et futurs quartiers,
- le maintien de la fonction transport de marchandises pour les entreprises du secteur mais aussi transport des personnes,
- que ne soit pas créé un nouvel axe routier,

- les déplacements doux sont à privilégier sur cet espace,
- d'autres usages pour cet espace: continuité verte, sport, activités ludiques, jeux pour enfants, pique-nique, potagers hors-sol, belvédère....

Plusieurs noms sont alors évoqués (la voie romaine, la bastoche, la bastidienne, la voie lactée, le chemin des pellerins...) avant que ne soit retenu celui de Brazzaligne.

2. Présentation du projet

L'équipe de Bas Smets est retenue en 2011 pour proposer un projet d'aménagement ambitieux et pragmatique de la voie ferrée.



Présentation de la Brazzaligne

Le paysagiste explique que le projet a été construit autour de la nécessité de retrouver un encrage de cet espace dans le territoire de la rive droite. Comme une épine dorsale, la Brazzaligne constitue une opportunité de relier les espaces verts les plus importants de la rive droite mais aussi de créer une perméabilité entre les anciens et les nouveaux quartiers. Cette coulée verte de près de 3km s'inspire d'espaces publics existants tels que la high line à New York ou encore la promenade plantée à Paris.

Bas Smets propose 3 figures paysagères, ainsi que des aménagements simples, s'échelonnant dans le temps, compte tenu notamment des conditions de mises à disposition des fonciers communaux et SNCF, sur une surface d'environ 8 ha :

- la plateforme elle-même : la végétalisation sera composée principalement d'essences herbacées et de quelques arbres solitaires.
- les talus : végétalisation en diversifiant les plantations afin de renforcer la biodiversité, et lutte contre les espèces invasives.
- les parcelles limitrophes : plantation d'arbres, dans l'esprit d'une cohabitation de ces derniers avec les réseaux et de la conservation des passages, chemins et servitudes d'accès.

Les aménagements de ces trois espaces correspondent à l'ambition d'utiliser la force de la nature existante pour accompagner la transformation du site.

Dans cet esprit, le projet prévoit de conserver et de « réinventer » les éléments du patrimoine ferroviaire en place : caténares, rails etc.

La direction des espaces verts précise que l'aménagement de la Brazzaligne se fera sur le modèle du parc aux angéliques, par tranche. Les premières plantations sur les parcelles délaissées interviendront en 2018 jusqu'aux études opérationnelles qui permettront le démarrage d'un véritable chantier en 2020.

Suite à cette présentation, les habitants sont invités à s'exprimer sur les usages et l'appropriation de la Brazzaligne en tables rondes.

REFLEXIONS AUTOUR DES TABLES RONDES AVEC LES HABITANTS

Les débats s'articulent autour de trois thématiques :

- la temporalité du projet
- l'appropriation de la linéarité de la Brazzaligne
- l'appropriation de l'épaisseur de la Brazzaligne

Chaque thématique fait l'objet de plusieurs questions dont la synthèse est restituée à tous en fin de séance.



Table de travail

I. Temporalité du projet

- 1. La mise en œuvre du projet s'échelonne sur trois étapes, pour une durée totale de deux ans. Comment pensez-vous que cet espace sera appréhendé puis pratiqué lors de la phase 1 et 2?*

La gestion de la temporalité du projet et son phasage n'est pas ressentie comme une difficulté de la part des participants aux tables rondes. Ayant vécu la réalisation du parc aux angéliques, ils appréhendent les différentes phases de réalisation de la Brazzaligne comme une opportunité d'y réaliser des **expérimentations**.

Ils soulignent l'importance de créer des accès à la voie avant même le début des aménagements pour permettre une appropriation « spontanée ».

Conscients des difficultés foncières, et de la nécessité d'adapter la réalisation du projet au passage hebdomadaire du train, certains participants évoquent l'idée de débiter l'aménagement par la partie de la voie qui relie la caserne Niel aux Grands Moulins de Paris. Le train hebdomadaire pourrait également circuler de nuit.

- 2. La Brazzaligne va évoluer au fil des saisons. Comment pensez-vous adapter vos pratiques pour utiliser cet espace tout au long de l'année ?*

Les participants émettent le souhait de pouvoir utiliser la Brazzaligne tout au long de l'année. Ils insistent sur la nécessité de réaliser des aménagements très qualitatifs afin que le lieu soit attractif, même en hiver. La mise en place de braseros le long de la voie est évoquée.

Il semble indispensable de faire de cet espace **un lieu de destination** et non simplement de « passage ».

« Cet espace sera utilisé toute l'année, il faut que soient mis en place des éléments démontables, des modules selon les saisons, les activités. »



II. L'appropriation du linéaire

1. *La Brazzaligne un nouvel axe de circulation interquartier. Dans quel cadre pensez-vous utiliser ce nouveau lien (trajets professionnels ? Trajets interquartiers ? Promenade ? Loisirs ? avec quels moyens de transport ?*

Les participants souhaitent faire un usage quotidien de la Brazzaligne. Ils évoquent à la fois des déplacements professionnels et de loisirs.

Ils jugent indispensable la réalisation de « **perpendiculaires** » «traversées» qui permettront la perméabilité entre des quartiers qui ne communiquent pas entre eux (en particulier pour accéder de l'avenue Thiers à Brazza). Cette observation est faite à la majorité des tables.

« C'est un axe mort, il faut le rendre traversable. Créer des liens perpendiculaires. »

La Brazzaligne devra être un **espace apaisé**, sans présence automobile. Les aménagements devront permettre une cohabitation des différents modes de circulation doux afin de ne pas créer de conflit d'usage. L'espace réservé aux vélos devra être clairement différencié de celui réservé aux piétons.

2. *Quelles sont les caractéristiques qui rendraient selon vous, les déplacements le long de la Brazzaligne attractifs ?*

Les habitants expriment le souhait de faire de la Brazzaligne **un lieu atypique** à l'identité très forte. La singularité du lieu en facilitera l'appropriation.

« Il faut faire de cette coulée verte un espace différent et atypique. Lorsqu'on se trouvera sur la Brazzaligne, on ne devra pas penser qu'on est dans n'importe quel parc ».

« On voudrait quelque chose d'un peu moins sage qu'ailleurs. »

Cette singularité sera favorisée par la mise en valeur et la réutilisation du patrimoine ferroviaire de la voie (comme par exemple les caténaires).

Les voies ferrées sont une part de l'identité du quartier. En conséquence, les habitants souhaitent que cet espace soit « respecté ».



III. L'appropriation de l'épaisseur

1. Le mobilier urbain installé le long de la Brazzaligne sera multifonctionnel, quels sont les usages que vous souhaiteriez privilégier ?

Les échanges autour de cette question s'avèrent particulièrement riches. Les participants expriment **une grande diversité d'usages possibles**. Toutes ces propositions se rejoignent sur le caractère ludique et convivial des activités envisagées :

- Aire de pique nique
- Jeux pour enfants
- Jardins potagers
- Aires de sports (paniers de baskets, street work out...)
- Parcours santé
- Alcôves plus intimes permettant le repos
- Aire d'accueil de food trucks

- Boulodrome
- Tables de ping pong
- Damier
- ...

L'ensemble des tables insiste sur la nécessité d'animer ce nouvel espace public tout au long de l'année avec de l'évènementiel (musique, exposition...) afin d'en assurer la fréquentation. Il est également indispensable d'offrir les moyens nécessaires à la cohabitation et au confort de chacun : toilettes, points d'eau, sacs à chiens.

2. *Quels usages souhaitez-vous y trouver que les autres espaces publics ne vous permettent pas ?*

Une nouvelle fois, les participants évoquent le caractère atypique de la Brazzaligne. Elle doit, selon eux, permettre de se retrouver « hors du temps », se distinguer par sa singularité, être à la fois un espace calme, **silencieux** et convivial.

« Il faudrait quelque chose d'attractif que les autres lieux ne permettent pas. Bordeaux entre dans un grand projet de ville, saisissons cette occasion ! »

CONCLUSION

Après avoir entendu la synthèse de chacune des tables, Jérôme Siri salue la richesse des débats et des propositions faites. Il remercie chacun des participants et leur donne rendez-vous avant la fin de l'année pour un point d'étape sur l'évolution et la mise en œuvre de la Brazzaligne.

ANNEXES : images du projet de Bas Smets



